Le Figaro - Archives 24/05/04 12:30

Veuillez conserver le numéro de référence 180925 afin que nous puissions vous aider en cas de problèmes techniques.

Imprimer la facture



LE FIGARO

Le Figaro

Mercredi 19 mai 2004

IDÉES En contrepoint au débat sur la nouvelle judéophobie Antisémitisme et police de la pensée

Alexandre Adler

«Friends, Romans, Countrymen, lend me your ears.» (1) Les manifestations récentes contre l'antisémitisme semblent avoir réalisé une certaine unanimité, prêté la main à une certaine réconciliation de points de vue opposés sur le Moyen-Orient ou le destin de la société française. Telle était bien l'intention louable des organisateurs de ces manifestations qui se reproduiront sans doute à l'avenir. Malheureusement, tout cela s'installe sur des préjugés, des ignorances, des erreurs juridiques et une sous-estimation générale de la gravité des choses. Pour clarifier, il faut donc d'abord distinguer. «Omnis definitio est negatio.» (2) Doit-on combattre l'antisémitisme? A mon avis, non. L'antisémitisme, c'est-à-dire l'hostilité profonde et enracinée contre les juifs, le judaïsme ou les oeuvres inspirées de celui-ci depuis la Bible jusqu'à la psychanalyse, est un droit inscrit dans la liberté de conscience. Lorsque Milton fonde en raison la liberté de conscience au XVIIe siècle, il ne la trouve pas dans la grandeur de l'homme mais plutôt dans sa petitesse. C'est parce que, selon lui, le péché originel nous a donné une conscience insuffisante de la vérité que le travail d'élucidation de celle-ci passe par la liberté d'opinion de chacun. Il s'est étendu un voile d'ignorance sur le monde qui ne pourra être déchiré que par la libre compétition des points de vue. Assurément, l'antisémitisme est une opinion néfaste qui engage le plus souvent une profonde bassesse, un ressentiment, une incompréhension du destin historique des peuples, et le plus souvent une absence totale de générosité. Mais, en tant que tel, il est une opinion et il est vain de la combattre. Prenons l'exemple de notre littérature française: on y trouve maintes traces de l'antisémitisme le plus déplorable, depuis Voltaire jusqu'à Baudelaire, Romain Rolland, Giraudoux et d'autres encore. Néanmoins, cette expression de l'antisémitisme littéraire est devenue récessive, non pas grâce à un quelconque combat contre les opinions antisémites, mais tout simplement par le déploiement d'une tradition que le rabbin Kaplan avait appelée «l'enseignement de l'estime» et qui court, tel un fil rouge, depuis Pascal jusqu'à Jean-Jacques Rousseau, et de Stendhal jusqu'à Anatole France pour atteindre son acmé avec Louis Aragon. Quand une société se développe, l'antisémitisme y régresse, sans lobbies ni banderoles. Quand une société pique du nez, l'antisémitisme, au contraire, y fleurit. Mais il n'est pas nécessaire, lorsque le problème se pose, d'obliger par la loi les gens à aimer les juifs. L'antisionisme ne peut encore moins être l'objet d'une police de la pensée. Nombreux sont les juifs, en effet, qui n'ont cessé depuis la naissance du projet sionniste de s'opposer, parfois avec véhémence, aux tentatives de recréer une identité juive en Israël. Leurs arguments, peu imaginatifs et toujours très conservateurs, qu'ils viennent de l'intégrisme religieux le plus pur ou du marxisme le moins digéré, sont toujours tombés à côté de la réalité historique. Ils n'en sont pas moins légitimes. On peut admirer, c'est mon cas, le courage de ces avocats juifs qui cherchent à traîner devant les tribunaux les insulteurs les plus violents d'Israël. Les juges qui refusent leurs doléances n'en ont pas moins raison: la justice d'un Etat de droit ne peut pas créer un délit d'opinion. Les choses d'ailleurs ne vont que trop dans ce sens: si l'antisionisme devenait un délit, il en irait de même de l'islamophobie qui lui est symétrique. De même que tous les juifs ne sont pas sionistes, de même tous les immigrés originaires de pays musulmans ne sont pas convaincus de la validité de l'islam. Introduire le délit d'islamophobie, c'est bien vite interdire Rushdie et, bientôt, tous les voltairiens potentiels du monde maghrébin. Il faut donc s'y résigner: l'antisionisme non plus ne peut être combattu. Et, de même que pour l'antisémitisme, on notera qu'une société en développement, optimiste sur l'avenir et intéressée positivement par le destin du peuple juif, aura tendance à pencher vers la légitimité de l'Etat d'Israël, ce que l'on constate aujourd'hui dans des pays comme la Turquie, l'Inde ou la Chine. A l'opposé, l'Egypte, bien avant l'échec du processus d'Oslo, avait commencé à basculer dans un obscurantisme tout à la fois antisémite et antisioniste qui suait à grosses gouttes dans sa presse officielle. Que peut-on y faire? Rien. La seule chose que la loi exige et qui doit être respectée, c'est le droit à la sûreté des biens et des personnes. Ceux qui excitent des esprits impressionnables afin qu'ils commettent des délits et des crimes doivent être mis hors d'état de nuire avec une sévérité qui dépendra de l'appréciation des

Le Figaro - Archives 24/05/04 12:30

juges. Ainsi, en France, on constatera sans peine que la plupart de ces actes délictueux ont été commis par des jeunes gens issus de l'immigration. Il demeure à côté de ceux-ci quelques actes isolés de vandalisme néonazi, mais on peut dire qu'il s'agit d'une constante liée à l'existence de petits groupes de fanatiques juvéniles qui n'ont certainement pas augmenté depuis 1945, bien que la montée électorale du Front national ait été enregistrée depuis plusieurs années. Il n'y a donc pas de lien évident entre le vote lepéniste, aussi déplorable soit-il pour d'autres raisons, et la remontée des actes antisémites. Il y a en revanche un lien manifeste entre les tentatives de réislamisation intégriste de la population immigrée et la montée des actes antisémites. Pour autant, la fermeté nécessaire à l'égard d'imams fanatiques de nationalité étrangère ne réglera pas non plus le problème. C'est, comme chez les écrivains français naguère, du sein des communautés immigrées, en particulier algérienne, que doit se développer un mouvement de rejet de l'antisémitisme, qui passe par une autoéducation et la montée progressive de valeurs humanistes que notre école se doit de perpétuer. Il y a néanmoins, si l'on considère les rapports de la communauté juive française avec la nation, un certain nombre de règles de conduite éthique qu'il faudrait observer plus attentivement. La première est de constater que l'immense majorité des juifs de ce pays adhèrent, à des degrés divers sans doute, à la validité du projet sioniste, et souhaitent, là encore à des degrés divers, la préservation de l'Etat d'Israël. Dès lors, sans que les médias aient à pratiquer l'autocensure, ils ne doivent pas ignorer que les points de vue antisionistes auxquels ils tendent - sous prétexte de débat - à donner une place équivalente ne sont que l'expression d'une petite minorité. Cela ne permet pas de bâillonner un Edgar Morin ou un Théo Klein, mais ne doit pas être oublié dans le commentaire et l'éclairage de l'opinion. Dans la période troublée et complexe que nous vivons, 90% des juifs de France sont et seront solidaires d'Israël, presque la même proportion aura une appréciation positive des Etats-Unis qui le défendent. Tout cela n'exclut nullement le débat, mais pour que celui-ci soit conduit loyalement il faut en prendre acte. De même serait nocif le refus de prendre acte des solidarités, par ailleurs naturelles, qui lient les communautés musulmanes à leurs pays d'origine. Il y a une gêne profonde dans la place qui peut être faite à une hostilité de principe qui s'exprime volontiers à travers des juifs qui, pour des raisons diverses, ont envie d'en découdre avec l'Etat hébreu. Le procédé, même s'il est inconscient, rappelle étrangement l'usage des apostats aux époques les plus sombres de la contre-Réforme catholique. On ne manquait jamais à l'époque de malheureux qui, après leur conversion, étaient poussés sur le devant de la scène par des franciscains ou des dominicains empressés de dénoncer à travers eux le judaïsme en général, les horreurs blessantes du Talmud en particulier, et les tours de magie de la Kabbale. Il y a trop, en ce moment même, de ressemblances entre la déclaration d'antisionisme et l'abjuration du judaïsme d'autrefois. Dans les deux cas, «Ecclesia abhorret a sanguine» (3) bien sûr. Les applaudisseurs du Forum social européen, ex-Attac, ne sont évidemment pour rien dans le fait que de jeunes juifs, même pacifistes, soient malmenés dans les cortèges de manifestants pro-irakiens. Et puis il faut bien s'élever à la hauteur des symboles qui, eux, ne sont pas faciles à interpréter mais donnent parfois, mieux que de longs raisonnements, une vue panoramique d'une époque. Ainsi Robert Musil fait-il commencer notre siècle en 1914 par le drame d'un clochard assassin de prostituées dans le parc du Prater à Vienne, dont tout le monde s'attendrit du destin funeste. Dans l'esprit de Musil, ce clochard, Moos Gruber, est déjà le double d'Adolph Hitler. On pourrait ajouter que le choix par Joyce d'un héros juif de son épopée, Ulysse, située à la même date fatidique de 1914, est la prescience du lien de plus en plus solide qui va s'établir entre le judaïsme moderne et la culture anglo-saxonne contemporaine, où le point de vue irlandais-américain n'aura pas été sans force. C'est un peu la même chose aujourd'hui: le dynamitage des grands bouddhas de Bamyan en Afghanistan, tout juste un an avant l'attaque de New York par les mêmes brutes sanguinaires, était un prologue au ciel qui suffisait largement pour comprendre le fond des idées d'al-Qaida. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un même événement symbolique qui concerne Claude Lanzmann. Il est, comme tous les faits symboliques, d'une lecture délicate. Mais il est parfaitement lisible. Son film Shoah est l'une des oeuvres majeures du XXe siècle et sans doute au-delà. Un historien de rencontre, d'origine israélienne, Shlomo Sand, connu par ailleurs pour ses lourdes réhabilitations de Georges Sorel, introduit dans un ouvrage à caractère de manuel consacré au cinéma une véritable «character assassination» de Lanzmann et de Shoah, dépourvue de toute rime et de toute raison. Pourquoi l'éditeur laisse-t-il faire? Pire encore, un cinéaste ex-israélien, qui a déjà commis un factum d'une rare ambiguïté sur la carrière d'Eichmann, reproduit, pour sa part, des morceaux entiers de Shoah dont il détourne le sens pour condamner dans un petit film de propagande, exalté par la chaîne Arte, la nécessité de détruire purement et simplement l'Etat hébreu. Lorsque le directeur du centre Beaubourg, Bruno Racine, voudra réduire d'une séance le passage de ce monument de propagande, il sera menacé par ledit auteur de manifestations et de pressions diverses. Une hirondelle ne fait pas le printemps, un corbeau ne fait pas non plus l'automne. Mais l'irruption de ces sombres et grotesques figures dans le débat n'augure pas bien du respect mutuel qu'il nous faut observer pendant une période de divergence intellectuelle et éthique qui menace de se prolonger. Il n'y a qu'une solution pour passer ensemble ce moment difficile, le respect mutuel. Ce respect passe par la réprobation des apostats et la reconnaissance de l'irréductibilité du destin juif, de la place centrale, et qui doit être respectée, des oeuvres majeures qui lui ont donné sens. Nul doute à mes yeux que Shakespeare soit le fruit d'une

Le Figaro - Archives 24/05/04 12:30

entreprise collective et que Le Marchand de Venise en particulier ait consigné dans la dialectique du drame des positions rigoureusement opposées sur la nature et le destin du phénomène juif. On me permettra de préférer celui des auteurs qui a mis dans la bouche du grand Shylock la célèbre réplique: «When you prick us, do we not bleed?»(4) (1) «Amis, Romains, citoyens, écoutez-moi.» (2) «Tout ce qui est définition est négation.» (3) «L'Église abhorre le sang.» (4) «Quand vous nous piquez, le sang ne coule-t-il pas?»

Alexandre Adler

Catégorie : Actualités

Sujet(s) uniforme(s): Littérature et livres; Religion, philosophie et éthique

Taille: Long, 1400 mots

© 2004 Le Figaro. Tous droits réservés.

Doc.: news-20040519-LF-20040519×2FIG0344

Public news·20040519·LF·20040519×2FIG0344

Ce matériel est protégé par les droits d'auteur.Tous droits réservés.

© 2004 CEDROM-SNi